



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de l'administration
Et de la modernisation
Direction des affaires financières**

Mission ministérielle des achats

Le 04/03/2026

Demande d'informations

Objet : Accord-cadre de maintenance multitechniques et multiservices des sites Ile-de-France

Date de remise des réponses au plus tard : 25/03/2026, 12h00 (heure locale de Paris)

Publication : sur PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I. Objet de la demande d'information

La présente « demande d'informations » (DI) a pour objectif principal de fournir à la Direction des Immeubles et de la logistique (DIL) des informations sur la capacité du marché à répondre de manière exacte ou approchante à ses besoins en termes de renouvellement de l'accord-cadre portant sur la maintenance multi technique et multiservice à destination de ses sites d'Ile-de-France.

Pour autant, cette demande d'information ne constitue ni un acte d'achat, ni une consultation liée à un marché public, ni même une information sur un marché public à venir. Elle ne saurait constituer un quelconque engagement de l'administration à lancer ultérieurement une opération sur le même objet.

Réciproquement, les réponses à la DI ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs.

Aucune entreprise répondant à cette DI ne pourra prétendre à une rémunération ou indemnisation pour les réponses apportées. Les entreprises sont informées que ces réponses pourront être utilisées par l'administration pour préparer d'éventuelles consultations ultérieures.

Les sociétés souhaitant répondre à la présente DI peuvent le faire, sur tout ou partie du périmètre, même si elles n'apportent pas de réponse à l'intégralité des besoins exprimés.

II. Contexte du marché

Le projet de marché est relatif à un besoin en matière de maintenance multi technique et multiservice à destination de ses sites d'Ile-de-France. Ce besoin répond à 4 critères principaux :

- La sécurité des biens et des personnes
- La conformité du site à la réglementation
- La maîtrise des coûts d'exploitation des bâtiments
- Le confort des utilisateurs des bâtiments

Ce projet est porté par la mission de proximité avec les usagers en Ile-de-France rattaché à la Direction des Immeubles et de la logistique (DIL).

Actuellement, le besoin est rempli par un unique accord-cadre sans lots attribué à un soumissionnaire en capacité d'en réaliser le pilotage.

a. Nature des prestations

Les prestations forfaitaires techniques et de services attendues par site sont les suivantes :

Pilotage : Conduite générale des équipes sur site et gestion administrative :

- Plannings de présence
- Gestion des plans de maintenance préventive
- Suivi des demandes d'intervention, et suivi de celles-ci dans une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur)
- Préparation, et participation aux réunions périodiques prévues sur le marché (mensuelles, trimestrielles, annuelles, ...)
- Gestion des stocks, pièces détachées, et établissement des devis pour les prestations hors marché

Maintenance multitechnique : maintenance préventive et corrective au sens de la norme NF X 60 000 des installations techniques des sites. Les lots techniques concernés sont :

- Chauffage Ventilation Climatisation (Production, CTA, VMC, free cooling, brasseurs d'air ...);
- Electricité Courant Fort comprenant les systèmes d'éclairage normal et de sécurité ;
- Electricité Courant Faible (GTB) ;
- Sécurité incendie (détection incendie par point, linéaire, par aspiration multi ponctuelle, sonorisation, bris de glace, colonne sèche, extincteur, RIA, surpresseurs incendie, buses à brouillard d'eau, désenfumage motorisé et asservi) ;
- Réseau et Alimentation Haute Qualité secourus (TGO, onduleur) ;
- Réseau et Alimentation Électrique de sécurité (TGS, AES) ;
- Plomberie Sanitaire Hygiène (EFS et ECS, disconnecteurs, distribution et gestion, eau de récupération des eaux de pluies, eau d'arrosage...) ;
- Déshuileur / débourbeur ;
- Installations techniques spécifiques (groupe électrogène, pompe de relevage, détection gaz, système PMR, système de détection de fuite ...) ;
- Second Œuvre, Gros/Œuvre et clos couvert dont toiture et façade ;
- Menuiseries extérieures dont portes et ouvrants motorisés et asservis.

Ascenseurs et levage : maintenance préventive et corrective des dispositifs de levage et ascenseurs des sites :

- Ascenseurs,
- Monte-charges,
- Nacelles de nettoyage des façades.

Équipements de cuisines : maintenance préventive et corrective des équipements de ventilation destinés aux espaces de restaurations, et entretien pour certains espaces du matériel de cuisine :

- Extracteurs
- Nettoyage des gaines
- Entretien des hottes et filtres
- Entretien des chambres froides
- Entretien du matériel de cuisine (certains sites uniquement)

HYGIENE PROPRETE 4D : prestations d'entretien et de nettoyages des espaces intérieurs et extérieurs des sites, et traitements de désinfection / désinsectisation / dératisation / dépiégeonnisation :

- Permanence journalière ;
- Nettoyage des locaux ;
- Nettoyage des vitres ;
- Fourniture des produits d'entretien et des produits sanitaires ;
- Opérations de déneigement, sablage et/ou salage ;
- Opérations de désinfection - dératisation - désinsectisation – dépiégeonnisation (préventif et curatif) ;

Collecte des déchets, tri sélectif et valorisation : prestations liées à l'enlèvement, et au tri des déchets, et au suivi documentaire et réglementaire afférant :

- Mise à disposition des contenants
- Collecte et le conditionnement des déchets

- Transport vers les filières de traitement
- Traitement et la valorisation des déchets
- Fourniture des documents nécessaires à la traçabilité des opérations
- Autocontrôles

Aménagement et déménagement : prestations de déplacement intra et inter-sites de mobiliers, archives, coffres et armoires fortes, divers machines et fournitures :

- Aménagements, déménagements correspondants à des restructurations des services ;
- Transfert d'archives ;
- Transfert/livraison de mobiliers (y compris objets d'art) ;
- Transfert du mobilier réformé vers les points d'apports volontaires de VALDELIA (entreprise de recyclage)
- Mise en benne de tous les autres encombrants.

Evènementiel : prestations d'aménagements d'espaces intérieurs et extérieurs en vue de l'organisation d'évènements, et assistance technique lors de l'évènement, et prestations de nettoyage

b. Lieux d'exécution

Les sites concernés par l'exécution des prestations sont :

N°	Bâtiment	Adresse
1	Quai d'Orsay dont Aile des archives	37, Quai d'Orsay - 75007 Paris
2	Hôtel du ministre (HDM)	37, Quai d'Orsay - 75007 Paris
3	Ilôt Saint-Germain	10, quater rue Saint Dominique - 75007 Paris
4	Convention dont Centre de conférences ministériel (CCM)	27 rue de la Convention - 75015 Paris
5	La Courneuve (archives diplomatiques françaises)	3 rue Suzanne Masson - 93120 La Courneuve
6	Le Château de la Celle Saint-Cloud	4 rue Pescatore - 78170 La Celle-Saint-Cloud
7	Représentation permanente française auprès de l'OCDE	5 rue Oswaldo Cruz - 75016 Paris
8	Le Spallis	7 rue Ampère - 93200 Saint Denis
9	Les Invalides	57 Bd des Invalides - 75700 PARIS SP 07
10	Représentation permanente française auprès de l'Unesco	1 rue Miollis - 75015 Paris
11	Châtillon	13 rue Louveau - 92260 Châtillon

c. Forme du contrat et montant prévisionnel

Le contrat était passé sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande.

Le montant prévisionnel par an est de 9 750 000€.

III. Modalités de réponse

Le MEAE souhaite connaître les opérateurs potentiels afin de mieux cerner leur capacité à répondre aux attentes ainsi que les solutions existantes, en vue d'optimiser le cahier des charges et garantir une bonne mise en concurrence.

Les opérateurs intéressés par la démarche doivent adresser leur réponse avant le 25/03/2026 à 12H00 via PLACE. Les réponses des opérateurs compétents seront structurées en suivant le cadre défini à l'article V du présent document.

Le MEAE se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette démarche.

IV. Rappel sur le sourcing

Le sourcing s'inscrit dans le cadre de l'article R2111-1 du code de la commande publique : « *afin de préparer la passation d'un marché, l'acheteur peut effectuer des consultations ou réaliser des études de marché, solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et de ses exigences. Les résultats des études et échanges préalables peuvent être utilisés par l'acheteur, à condition que leur utilisation n'ait pas pour effet de fausser la concurrence ou de méconnaître les principes mentionnés à l'article L. 3.* ».

Cette consultation préalable avec les fournisseurs permet de mieux connaître les conditions du marché et de disposer d'une connaissance plus approfondie des solutions techniques existantes. Ils permettent également de mûrir le besoin, de définir les stratégies d'achats et de réaliser une consultation plus efficace et performante au titre d'un projet d'achat

Toutefois les acteurs dans le projet d'achat sont tenus de veiller à l'égalité de traitement des candidats et à ce que cette démarche ne vienne pas fausser la concurrence ou orienter le cahier des charges. Tous les échanges et toutes les informations partagées dans ce cadre sont strictement confidentiels et soumis au respect de la propriété intellectuelle et à la confidentialité des données fournisseurs au titre de la protection du secret des affaires (Loi n° 2018-670 du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires).

En particulier, côté du MEAE, nous garantissons la conservation et l'organisation de cette protection. L'utilisation exclusive par des personnes ayant à en connaître est pour le strict besoin du service.

V. Cadre de réponse

Les réponses des opérateurs compétents seront structurées en suivant scrupuleusement le format proposé ci-dessous :

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

	Réponse
Nom	
Taille de votre entreprise	
Zone de rayonnement ou d'activité	
Vos références (secteur public, secteur privé)	
Capacités spécifiques (qualifications...)	
Périmètre concerné	

2. PRESTATIONS

	Réponse
<i>Êtes-vous en capacité de réaliser l'ensemble de des prestations ? Si non, sur quel périmètre vous positionnez-vous ?</i>	
<i>Quels sont les risques sur ce type d'intervention ? Comment les limitez-vous ?</i>	

<i>En résumé, quels seraient vos principaux atouts sur ces périmètres ?</i>	
<i>Pouvez-vous assurer la réalisation des prestations sur des horaires décalés (demi-journée, soirées, weekends...) ?</i>	
<i>Quelles modalités de garantie pouvez-vous proposer (durée, délai d'intervention...) ?</i>	
<i>Quelles habilitations techniques sont-elles nécessaires pour la réalisation de ce type de prestation ?</i>	

3. MODALITES FINANCIERES

	Réponse
TVA (taux applicables) ?	
Comment sont décomposés vos prix ?	
Les prestations nécessitent-elles de prévoir une avance ?	
Quelles pistes de performance financière pourraient être associées selon vous au marché (bonus, plan de performance, découpage des prestations etc.)?	

4. MARCHES PUBLICS

	Réponse
Êtes-vous familier avec les marchés publics ?	
Quels sont les éléments qui conditionnent votre décision de répondre à un marché public ? (montant, durée, pénalités...)	

Selon vous, quels seraient les éléments bloquants pour une réponse à la consultation ?	
Quel est le délai que vous estimez nécessaire pour répondre à un appel d'offres ?	
Êtes-vous en capacité de répondre à un appel d'offres lancé en 2026 ?	
Selon vous, quel est le périmètre d'allotissement pertinent sur ce type de prestations ?	

5. ACHATS RESPONSABLES

	Réponse
Quelles mesures environnementales, êtes-vous en mesure de proposer pour ce type de prestation ?	
Quelles normes environnementales spécifiques s'appliquent sur ce type de périmètre ?	
Quelles sont les possibilités en termes de sobriété énergétique ?	
A quelles clauses sociales êtes-vous en mesure de répondre pour ce type de prestation ?	

Quelle sont vos actions en termes de diversité, d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ?	
Quelle est la politique RSE de votre société ?	